



Quand la solidarité porte ses fruits

manne info

colis alimentaires épicerie sociale prêts à taux 0% repas aux sans-abris chantiers d'insertion santé conseil et suivi

Octobre 2019

n°ISSN: 1953 - 0102aa

Directeur de Publication:
Jean-Yves Chassery

Une page s'est tournée le 31 mai dernier



C'est à cette date que les membres du conseil d'administration de la Manne m'ont en effet élu comme nouveau président de La Manne. C'est un véritable défi de succéder à M. Hubert Philippe qui a œuvré pendant 33 ans au sein de cette association, mais ma motivation sans faille me permettra de relever ce défi.

Il y a quelques années de cela, je me suis engagé comme bénévole auprès de la Manne. Depuis l'assemblée générale

de 2015 j'ai assuré plusieurs mandats, comme trésorier adjoint dans un 1^{er} temps, puis vice-président et enfin comme président. Ces engagements m'ont permis de participer activement à l'organisation et au fonctionnement de la Manne.

Je profite de cet édito pour remercier les membres du conseil d'administration ainsi que notre ancien président pour la confiance qu'ils m'accordent et j'en suis très honoré.

Je suis en activité depuis 1980 et occupe actuellement un poste de responsable commercial chez un distributeur d'énergie locale (Vialis). Mon parcours professionnel me permet d'avoir un regard différent sur l'évolution de la Manne que je souhaite rendre plus efficace et visible dans le paysage Colmarien.

Les services proposés par notre association sont indispensables pour répondre à une population de plus en plus confrontée à la précarité alimentaire. Depuis 33 ans la Manne collecte des denrées alimentaires et les redistribue au profit des bénéficiaires de plus en plus démunis. Ne pas pouvoir accéder à une alimentation suffisante et équilibrée participe aux problèmes de santé et favorise l'isolement liée à la honte de ne pas pouvoir se nourrir seul. Notre association relève ainsi chaque jour le défi de répondre à un besoin social qui ne cesse d'augmenter. L'engagement des encadrants et des bénévoles est constant et je tiens à les remercier et les soutenir.

De même la Manne ne peut pas fonctionner sans l'aide des donateurs. Nous comptons sur votre soutien pour perdurer, sans votre aide la Manne ne peut pas exercer sa mission première d'aide alimentaire.

Jean-Yves Chassery
Le président

SOMMAIRE

→ À lire

- Retour sur les travaux engagés
- Une « inauguration » le 21 mai 2019
- 3 bonnes raisons de devenir bénévole

→ Actualités

- Du miel solidaire
- Ce n'est qu'un au revoir!
- Site Internet: la Manne Alimentaire va faire peau neuve

→ Évènements

- Collecte de la Banque Alimentaire

Retour sur les travaux engagés

La Manne Alimentaire a vécu une grande série de travaux durant cette première moitié d'année. En effet, l'accès à la zone de déchargement par la rue Henry Wilhelm n'a plus été possible pour des raisons de sécurité. Cette décision de fermeture de l'accès a profondément modifié l'organisation de notre association.

Depuis 2018, une intense réflexion a été menée entre les services municipaux de la ville de Colmar, la SCCU (Société Colmarienne de Chauffage Urbain) et la Direction de la Manne afin de penser un nouvel espace permettant d'assurer efficacement les tâches quotidiennes, à savoir la réception, le tri des marchandises et la gestion des déchets. Les travaux engagés ont été les suivants :

Extérieur

- Arrachage/repose de l'enrobé devant les bureaux, nivellement du sol pour la création d'un espace de stationnement pour personne à mobilité réduite.
- Création d'une surface de stockage pour les déchets (local poubelles).
- Création d'un quai de déchargement, avec rambardes de protection antichute.

Intérieur

- Déplacement des murs de l'ancienne épicerie et de la salle de pause.
- Démontage d'un mur de séparation dans le stock pour l'accès à la zone du quai.
- Montage d'un nouveau mur de séparation dans le stock.

- Démontage du plan incliné de l'ancienne porte sectionnelle et réagencement de la réserve.

Les travaux qui restent à prévoir :

- Création d'un abri poubelles à l'entrée du site (bas de la pente).
- Création d'un deuxième abri poubelles (20 m²).

Ces travaux ont été financés de manière tripartite par la Mairie de Colmar, la SCCU et la Manne.

Afin d'assurer les opérations de manutention nécessaires pour le déchargement des marchandises, la Manne Alimentaire a fait l'acquisition d'un chariot élévateur.

Une « inauguration » le 21 mai 2019

Les locaux de la Manne ainsi reconfigurés ont été présentés le 21 juin 2019 à l'occasion d'une journée des partenaires et financeurs en présence de M. Éric STRAUMANN, Député, Mme Brigitte KLINKERT, Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin, M. Gilbert MEYER, Maire de la Ville de Colmar, M. Yves HEMEDINGER, Premier adjoint, Mme Christiane CHARLUTEAU, Adjointe à la l'Action et Cohésion de la ville de Colmar, M. Jean-Paul SIVILLER, Adjoint au Maire et Président de la SCCU, Mme Martine DIETRICH, Conseillère Départementale, M. Richard GRAN, Directeur Général de la SCCU, M. Fabien SUPERNAT, Directeur Leclerc WINTZENHEIM, Mme Audrey SIMON, Responsable Qualité Leclerc WINTZENHEIM.

La Manne Alimentaire était représentée par un groupe d'administrateurs, le Directeur de La Manne et par M. Hubert PHILIPP.

Ce moment a permis à ce dernier, de passer le relai à M. Jean-Yves CHASSERY à la Présidence de la Manne Alimentaire.

M. Hubert PHILIPP a reçu des mains de Mme Brigitte KLINKERT la médaille d'or départementale.



Gros chantier devant les bureaux pour créer la zone stationnement handicap.



Le résultat presque terminé.



Démontage du plan incliné devant l'ancienne porte sectionnelle avant de la condamner.



Après avoir refait le béton au sol, nous avons monté un rack devant l'ancienne porte.



Coffrage du nouveau quai, avant de percer le mur pour la porte sectionnelle.



À gauche la nouvelle porte de l'épicerie et à droite le quai avec la nouvelle porte sectionnelle.



Après la passation de pouvoir, Mme Brigitte Klinkert, Présidente du Conseil départemental, a remis la médaille d'or du département à Monsieur Hubert Philippe sous le regard de Mr Jean-Yves Chassery.





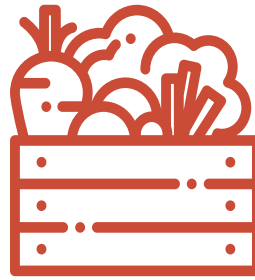
3 bonnes raisons de devenir bénévole à la Manne Alimentaire !

Se sentir utile ! C'est un fait, la précarité gagne notre territoire et le nombre de familles bénéficiaires ne cesse de croître. S'engager aux côtés de la Manne Alimentaire c'est participer à leur soutien.

Intégrer une équipe de bénévoles dynamique et soudée. À la Manne Alimentaire, chacun trouve sa place dans une ambiance détendue et amicale. Anciens et nouveaux bénévoles donnent de leur temps pour la communauté.

Sortir de sa routine. Rejoignez nos 80 bénévoles pour nos tâches quotidiennes ou pour une action plus ponctuelle. Restaurant, épicerie solidaire, tournée chez nos partenaires, distribution alimentaire, accueil... les tâches sont variées.

Si vous êtes intéressé(e), contactez notre responsable des bénévoles à benevolat@lamanne.org ou par téléphone au 03 89 41 44 27.



Collecte de la Banque Alimentaire

Comme chaque année, la Manne Alimentaire participera à la collecte nationale des Banques Alimentaires **le vendredi 29 novembre et le samedi 30 novembre.**

Aussi, nous sommes à la recherche de bénévoles pour assurer des permanences sur les trois sites de récolte à savoir :

- MONOPRIX
- SUPER U
- HYPER U

N'hésitez-pas à contacter notre responsable des bénévoles : benevolat@lamanne.org si vous êtes motivés.



Ce n'est qu'un au revoir !

Arrivée en décembre 2011 comme secrétaire, Claudine notre assistante de Direction depuis 2016, va goûter aux joies d'une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite et la remercions chaleureusement pour toutes ces années passées à nos côtés.



Du miel solidaire

Lorsque les abeilles travaillent bien, elles peuvent se montrer très généreuses. Habitat de Haute-Alsace dispose de quatre ruches à l'arrière de ses bureaux qui sont entretenues par la Fédération des Apiculteurs du Haut-Rhin.

Une surproduction en 2018 leur a permis de nous donner plus de 20 kilos de miel conditionné par leurs soins. Merci pour ce geste !



Site Internet : la Manne Alimentaire va faire peau neuve



Une réflexion a été entamée pour la refonte totale du site internet et des carnets d'adresses électroniques de la Manne Alimentaire.

Un nouveau site est à l'étude avec notre partenaire Anna Communication permettant une meilleure visibilité ainsi qu'une gestion souple et sécurisée des dons en ligne. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des évolutions dans notre prochain numéro.

Je soutiens La Manne !

Je décide d'agir avec vous en faisant un don et en bénéficiant d'une déduction fiscale :

- 20 € 50 € 75 €
 100 € 200 € _____ €

Ou par virement automatique mensuel ou trimestriel
 de _____ € sur notre compte
 IBAN FR76 1027 8032 6000 0207 2800 134

En cas de virement, merci de nous envoyer vos coordonnées complètes pour l'édition de votre reçu fiscal.

À titre d'exemple, un don de 30 € ne vous coûtera que 7.50 € en cas de déduction fiscale de 75 %.

J'agis !

Je propose de donner de mon temps, de mes compétences et j'accepte d'être sollicité pour :

- une action ponctuelle une action régulière

Je veux être informé(e) !

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone

Email

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité de La Manne.

Modalités d'application de la réduction d'impôts

Entreprises, particuliers, faites un don à la Manne et soutenez une action sociale organisée et constructive dans la région de Colmar. Nous acceptons toutes sortes de dons qui peuvent être financiers ou en nature (compétences ou produits alimentaires).

Particuliers

Votre don est déductible des impôts : sur présentation de votre reçu fiscal, vous pourrez bénéficier d'une déduction fiscale de 75 % du montant dans la limite de 537 € puis de 66 % du montant dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Entreprises

Vous pourrez bénéficier, sur présentation du reçu fiscal, d'une déduction égale à 60 % du montant du don dans la limite de 5/1000 du chiffre d'affaire annuel.

**LA manne vous enverra un justificatif
à joindre à votre déclaration d'impôt.**



Association
LA manne
23 rue du Galtz
68000 COLMAR

Tél. 03 89 41 44 27
Fax 03 89 20 01 50
info@lamanne.org
lamanne.org

Ouvert du LUNDI
au VENDREDI
(sauf jours fériés)
Bureaux : 8h-12h et 14h-17h
Distribution : 13h-15h